



Pilote du réseau



Georges Erome

06 07 21 83 67

erome.prof@wanadoo.fr

**Avec le soutien du réseau
juridique.**

Les membres du réseau :

- une trentaine de membres, dont certains appartiennent également à d'autres associations,
- des liens étroits avec le Réseau Juridique,
- 12 départements représentés dans la liste de diffusion des informations.

Fonctionnement du réseau :

Une réunion toutes les 8 semaines environ par visio de 18h à 19h30.

Objectif du réseau :

Réduire l'impact de la chasse sur la biodiversité et sur la quiétude et sécurité des usagers de la nature.

Sujets abordés et perspectives 2024

Ce groupe est un espace de discussions, d'échanges et de décisions sur les actions à conduire qui ont été les suivantes :

- **Vénerie sous terre du blaireau** : Le Réseau Juridique Régional FNE AURA a agit en justice aux côtés de 6 associations fédérées (LPO Aura, Animal Cross, AVES, ASPAS,) afin de faire annuler les arrêtés prolongeant la pratique de la vénerie sous terre du blaireau au-delà de la période de chasse (de mi-septembre au 15 janvier).
- **ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts, ancienne appellation de Nuisibles)**, thématique traitée en partenariat avec l'association Animal Cross.

Suite à plusieurs constat, la question de repenser le Groupe Chasse sous une forme inter-associative se pose. L'objectif final est d'être le plus efficace possible dans un contexte très complaisant avec les milieux cynégétiques.



REJOINS-NOUS !

**en contactant
Georges Erome**

erome.prof@wanadoo.fr

